

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

De quoi parle-t-on ?

Les travaux de recherche et développement ont été définis et codifiés par l'Organisation de Coopération et de Développement économiques ([OCDE](#)), chargée d'assurer la comparabilité des informations entre les pays membres de l'organisation ([Manuel de Frascati](#), 2002).

Selon la définition de l'INSEE¹, ils englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications.

Ils regroupent de façon exclusive les activités suivantes :

- la recherche fondamentale (ces travaux sont entrepris soit par pur intérêt scientifique - recherche fondamentale libre -, soit pour apporter une contribution théorique à la résolution de problèmes techniques - recherche fondamentale orientée -) ;
- la recherche appliquée (vise à discerner les applications possibles des résultats d'une recherche fondamentale ou à trouver des solutions nouvelles permettant d'atteindre un objectif déterminé choisi à l'avance) ;
- le développement expérimental (fondé sur des connaissances obtenues par la recherche ou l'expérience pratique, est effectué - au moyen de prototype ou d'installations pilotes - en vue de lancer de nouveaux produits, d'établir de nouveaux procédés ou d'améliorer substantiellement ceux qui existent déjà).

Recherche et développement pour la Mission SSTFP

En matière de Sciences humaines et sociales, les frontières et les perspectives de recherche sont plus souples que la définition qui précède et la Mission entend porter un regard ouvert, transversal et interdisciplinaire sur la Santé et sécurité au travail et la professionnalisation tant dans les approches compréhensives (intelligibilité) que pratiques (optimisation).

En s'appuyant sur les expériences de recherches menées à l'Intefp (Cnam-Crf, Université Lumière Lyon 2, notamment) et en tenant compte de l'histoire, des expériences, des bilans du dispositif de formation des IHS (depuis 1984) et en formulant des hypothèses, des scénarii innovants, on peut considérer que la Mission, en liaison avec la DGAFP, a laissé la porte ouverte à l'accueil de projet de recherches par exemple et sans que cette énumération soit limitative sur les thèmes de la santé et de la sécurité au travail, de la professionnalisation, de la fonction d'inspection.

¹ INSEE. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/recherche-developpement.htm>
(Consultation 12 juin 2009).

Ce processus ne s'arrête toutefois pas à ce seul dispositif. Les acquis, les expériences, les nouvelles connaissances produites ont vocation à être réinvestis dans les autres activités de la Mission qui elles-mêmes viennent alimenter les réflexions sur ce dispositif.

Objectifs de la Mission :

Développer des processus, des projets, des partenariats internes et externes à la Mission qui concernent la SST et la professionnalisation

Pourquoi la recherche et le développement ?

- Pour comprendre et anticiper les évolutions en matière de SST, de professionnalisation...
- Pour capitaliser et mettre en réseau des savoirs, des acteurs, des expériences, des pratiques...
- Pour innover en matière de produits, de procédés et de techniques, d'organisation et de public visé dans la conceptualisation, la conception et la réalisation des dispositifs de professionnalisation, des accompagnements de projets, des modalités d'interventions et d'apprentissages
- Pour initier des projets de recherche (objectif de complémentarité entre les projets des professionnels et les projets des chercheurs)

Qui est concerné ?

Comme il s'agit d'un processus et d'une démarche transversale et permanente, la Mission Sstfp est concernée dans l'ensemble de son équipe avec le champ d'action qui lui est propre et se doit d'associer tous ses interlocuteurs/trices et partenaires internes et externes chacun pour ce qui les concerne.

Le champ d'action :

- Investir de nouveaux champs d'action
- Conception de nouvelles démarches d'accompagnement de projets , de nouveaux produits de formation
- Amélioration permanente des produits existants
- Intégration et enrichissement des démarches Qualité et Développement / Professionnalisation durable

Les activités attendues :

- Effectuer une veille sur les recherches, les colloques en matière de SST, de Professionnalisation notamment dans le secteur public
- Identifier les intervenants potentiels sur les thèmes spécifiques de son champ d'action
- Proposer des réflexions (publications, colloques, rencontres...) pour donner à connaître sur les évolutions, les problèmes... de son champ d'action
- Etudier et le cas échéant être partant de toute proposition de recherche sur son champ d'activité